



Lettre du maire, novembre 2024

Votre maire aussi sait moissonner, les subventions bien sûr !

Une tâche difficile quand les finances de l'état sont exsangues et quand le département est désargenté.

Réfection de la toiture de la salle associative et du club house du club de football

Le département nous a octroyé une subvention de 39.170 € qui s'ajoute à celle de l'état 19.586 € et celle de la région 9.793 €, soit un total de 68.549 € pour une dépense de 97.930 €.

Remarque : Ce premier devis inférieur au seuil des 100.000 € nous dispensait de passer par la procédure des appels d'offre. Le devis réactualisé dépassant légèrement ce seuil l'appel d'offre est nécessaire d'autant qu'une mauvaise surprise est toujours possible. Une obligation qui va différer la réalisation des travaux.

Subvention pour la plantation et l'entretien des haies

Pour les agriculteurs : les demandes d'aide à la plantation sont à formuler auprès de la Chambre d'Agriculture, de l'APAC Agroforesterie ou de l'association des Jardins du Cygne à Arnèke. Le dispositif d'aide à l'entretien des haies reste inchangé, 500 mètres linéaires minimum et subvention à hauteur de 40% HT.

Pour les particuliers : l'aide à l'entretien des haies est identique à celle des agriculteurs, renseignements disponibles en mairie.

Bennes à déchets verts

Des travaux de consolidation de la rampe d'accès vont être entrepris, celle-ci sera ôtée durant le temps de l'intervention.

Abri bus rue de la gare

Nous vous avons annoncé que par mesure de sécurité le département nous a demandé de déplacer l'actuel abri de bus. Trop vétuste nous avons décidé de le remplacer, une opération à la charge de la commune pour un coût de 6 150€. Il est en service depuis le 9 octobre 2024. L'ancien sera démonté par le département et la région réalisera la signalétique verticale.

Commission de sécurité pour la salle de sports

Le 14 octobre s'est déroulée une troisième visite de contrôle de notre salle de sports par les services d'incendie, toutes les prescriptions demandées avaient été réalisées. Néanmoins de nouvelles mesures nous sont imposées, à savoir : activer la coupure générale de l'électricité, habiller les piliers métalliques, afficher les plans d'évacuation, signaler la petite fenêtre de la kitchenette par des pastilles visuelles.

Ces dernières prescriptions sont aujourd'hui réalisées. La prochaine commission de sécurité se réunira le 28 novembre 2024.

A l'attention de nos agriculteurs

Election des membres de la chambre interdépartementale d'agriculture du Nord et du Pas-de-Calais se tiendra en 2025. Date de clôture du scrutin au 31 janvier 2025.

Mise en 2x2 voies de la RD 942

L'enquête publique environnementale a été clôturée le 17 octobre 2024. Le conseil municipal doit donner son avis, il se prononcera le 23 octobre 2024.

Le département nous informe que les travaux sont programmés pour le 3 février 2025.

Ecole de foot.

Nous vous avons annoncé l'ouverture d'une école de foot pour nos jeunes Merrisiens sous l'égide de Michel Bourel, délégué aux associations et du club. C'est chose faite et le succès est là. Les jeunes sont entraînés chaque mercredi de 15 h à 16h30.

Sécurité des piétons : Réglementation du stationnement

Ce n'est pas la première fois que je vous incite dans ces missives à garer votre voiture en laissant suffisamment de place aux piétons pour qu'ils n'aient pas à marcher sur la route. Des consignes non suivies et des plaintes pour des stationnements sur l'entièreté des trottoirs nous sont signalées. Nous allons donc dans un premier temps réglementer le stationnement rue de Strazele à partir du calvaire jusqu'au nouveau lotissement. Une disposition qui permettra aussi de réduire la vitesse. Cette décision prise dans le cadre du pouvoir de police du maire en agglomération permettra aux gendarmes de verbaliser les récalcitrants.

Dans un second temps nous nous occuperons de la rue du Docteur Méréchal : un projet que j'aimerais finaliser.

Nouveau site Cœur de Flandre Agglo

Le nouveau site Cœur de Flandre Agglo est en ligne : www.ca-coeurdeflandre.fr

Plus moderne, plus intuitif et plus pratique ce nouvel outil vise à faciliter les recherches et les démarches des habitants et des usagers du territoire.

Cérémonie du 11 novembre

« La seule chose que nous enseigne l'histoire c'est qu'on ne tire jamais aucune leçon de l'histoire »

Pour faire vivre cette maxime et nous souvenir, je vous donne rendez-vous au monument aux morts à 12h15. Une cérémonie où participeront les enfants des écoles. Elle sera suivie du traditionnel verre de l'amitié en salle des fêtes. Nous espérons vous y rencontrer.

Banquet des aînés

Le traditionnel banquet des aînés se tiendra le dimanche 8 décembre 2024 à midi. Tous les Merrisiens de 63 ans et plus y sont conviés. Afin d'organiser au mieux cette journée, je vous invite à déposer en mairie le bulletin d'inscription joint à cette lettre avant le 25 novembre 2024.

Deux dates à retenir :

Le 8 décembre, le banquet des aînés

Le 18 janvier, les vœux du maire

Bien cordialement.

Le 27 octobre 2024,

Votre maire, Yves Delfolie

